

Paris, le 28 mars 2012

## **Farah ATASSI lauréate du Prix Jean-François PRAT**

Pour sa première édition, le Prix Jean-François PRAT a été attribué à la peintre Farah ATASSI, artiste résidant en France, représentée par la galerie Xippas (Paris).

Ce nouveau Prix d'art contemporain a été décerné le mardi 27 mars 2012 par un collège comprenant notamment les associés du Cabinet d'avocats BREDIN PRAT dont Jean-François PRAT était le co-fondateur. Au cours de la soirée, Jean-Jacques AILLAGON, parrain de cette première édition, a remis le Prix Jean-François PRAT à Farah ATASSI dans les locaux du Cabinet à Paris, en présence de nombreux invités, amis, artistes, clients ou collectionneurs, unis autour du souvenir de Jean-François PRAT, décédé il y a un an.

Le Jury était constitué, outre les associés du cabinet et Jean-Jacques Aillagon, de personnalités du monde de l'art : Marie-Aline PRAT, historienne d'art et auteur de nombreux ouvrages sur la peinture ; Juliette LAFFON, Conservateur général honoraire du Patrimoine ; Hervé ACKER, collectionneur et Frédéric BRIERE, collectionneur et auteur du Guide de l'Artiste.

En adressant ses félicitations à la lauréate, Jean-Jacques AILLAGON a déclaré avoir « *la certitude que, dans une société développée comme la nôtre, il faut qu'à côté d'une action publique forte, le développement culturel et artistique soit aussi l'affaire de la société, c'est-à-dire des particuliers, de leurs associations et des entreprises. Voilà bien plusieurs objectifs que réalise l'avènement du prix Jean-François Prat* »

Trois artistes émergents de nationalité diverse avaient été sélectionnés : Farah ATASSI (née en 1981 à Bruxelles), Gavin PERRY (né en 1971 à Philadelphie), et Lesley VANCE (née en 1977 à Milwaukee).

La dotation financière du Prix s'élève à 20 000 euros pour le lauréat et à 2 000 euros pour chacun des autres artistes sélectionnés, à laquelle s'ajoute l'édition d'un catalogue sur leur travail respectif et une exposition de deux mois pour les trois artistes dans les locaux du cabinet.

Les Rapporteurs étaient François QUINTIN, directeur de la Fondation Galeries Lafayette pour la création (pour Farah ATASSI) ; Frédéric BONNET, critique d'art au Journal des Arts (pour Gavin PERRY) ; Florence DERIEUX, Directrice du FRAC Champagne Ardenne (pour Lesley VANCE).

Contact Presse : Anne-Laure Julien (+33 1 44 35 27 13) – [alj@bredinprat.com](mailto:alj@bredinprat.com)

Pour une information plus détaillée sur le cabinet Bredin Prat, vous pouvez consulter le site [www.bredinprat.com](http://www.bredinprat.com)